



Mairie de Plounéour-Brignogan-Plages
Tél : 02.98.83.40.06
E-mail : secretariat@plouneour.brignogan.bzh

**PORT COMMUNAL DE PONTUSVAL
ANNÉE 2026**

Arrêté préfectoral 2003 – 1254

DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE COURTE DURÉE (Juillet ou Août)

DATES SOUHAITÉES : de la semaine N°..... à la semaine N°..... (du lundi au samedi inclus)

DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE LONGUE DURÉE

(entre le 15 Avril et le 15 Octobre)

DATES SOUHAITÉES : de la semaine N°..... à la semaine N°..... (du lundi au samedi inclus)

N° DE LOCATION SOUHAITÉE : N°.....

En l'absence de navire au bout de 2 semaines (selon les semaines déclarées sur ce formulaire de demande), la bouée pourra être réattribuée.

EMPLACEMENT SOUHAITÉ (Dans la mesure des emplacements disponibles) :

Crapauds, SNSM, Scluz, Garo, Tour Blanche (entourer votre ou vos préférences).

Pour toute demande fournir les copies de l'attestation d'assurance et des papiers du navire.

NOM : **Prénom :**

Adresse principale :

VILLE : **Code postal :**

N° de téléphone : **N° portable :**

Adresse mail :

NOM DU NAVIRE : **IMMATRICULATION :**

MARQUE :

Longueur : **Tirant d'eau :** **Type :** MOTEUR - VOILIER

Je soussigné (Nom) (Prénom).....

Reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur des mouillages légers approuvé par délibération du Conseil Municipal du 29/09/2008, de son avenant 1 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 25/05/2009 et de son avenant 2 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 21/10/2013.

A Plounéour-Brignogan-Plages, le SIGNATURE

Tarifs :

Port de Pontusval (Brignogan) - Location (de mi-avril à mi-octobre)	Tarif 2025
Courte durée / Par semaine	40.00 €
Longue durée (20 semaines et plus)	220.00 €